

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 91110779.5

(51) Int. Cl.5: F24F 3/044, F24F 11/08

(22) Date de dépôt: 05.07.88

(30) Priorité: 07.07.87 FR 8709630

(71) Demandeur: SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE REALISATIONS D'INVESTISSEMENTS (SARI)
48-50 Avenue du Président Wilson
F-92035 Paris la Défense Cédex(FR)

(43) Date de publication de la demande:
30.10.91 Bulletin 91/44

(72) Inventeur: Elluin, Patrice
15 rue de la Pompe
F-75016 Paris(FR)
Inventeur: Verrecchia, Pascal
70 rue Henri Barbusse
F-93260 Les Lilas(FR)
Inventeur: Mauer, Georges
2 rue Petit
F-27000 Evreux(FR)
Inventeur: Cardon, Philippe
7 Route de Rambouillet
F-78120 La Boissière-Ecole(FR)

(60) Numéro de publication de la demande initiale en application de l'article 76 CBE : 0 302 768

(74) Mandataire: Martin, Jean-Jacques et al
Cabinet REGIMBEAU 26, Avenue Kléber
F-75116 Paris(FR)

(64) Etats contractants désignés:
AT BE CH DE ES FR GB GR IT LI LU NL SE

(88) Date de publication différée du rapport de recherche: 04.12.91 Bulletin 91/49

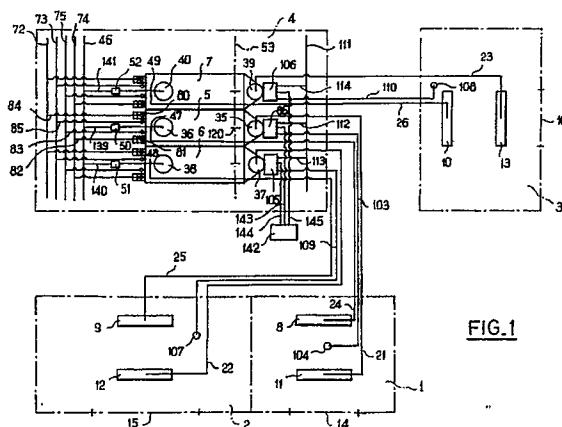
(54) Module de traitement d'air pour la réalisation d'une installation de traitement d'air, destinée à la ventilation et à la climatisation d'une pluralité de salles.

(57) La présente invention concerne un module de traitement d'air destiné à la réalisation d'une installation de traitement d'air, destinée à la ventilation et à la climatisation d'une pluralité de salles.

A chaque salle (1, 2, 3) à climatiser est associé un module de traitement d'air respectif (5, 6, 7), indépendant structurellement et fonctionnellement logé dans un local technique (4) commun aux différents modules de traitement d'air (5, 6, 7) et télé-commandé, indépendamment des autres modules de traitement d'air (5, 6, 7), depuis la salle respectivement associée (1, 2, 3); de préférence, les modules (5, 6, 7) sont suspendus, à l'état mutuellement juxtaposé, dans le local technique (4).

Une telle installation concilie les impératifs d'hygiène et de confort, d'une part, et de facilité de maintenance, d'autre part, tout en présentant un

encombrement minimal.





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 91 11 0779

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
A	GB-A-1 604 376 (BUCKLAND) * page 1, ligne 87 - page 2, ligne 27; figure * ---	1	F24F3/044 F24F11/08
A	US-A-4 019 570 (SIEGEL) * colonne 3, ligne 11 - colonne 6, ligne 60; figures 1,2,9 *	1	
A	US-A-3 722 580 (BRAVER) * abrégé; figures 1,5 *	1	

			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
			F24F
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur	
LA HAYE	11 OCTOBRE 1991	PESCHEL G.	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons ----- & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul			
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie			
A : arrière-plan technologique			
O : divulgarion non-écrite			
P : document intercalaire			